



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 2 juin 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-06-172 / LOCATION GARAGE MUNICIPAL**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la Conseillère Nadis Hébert et appuyé par la Conseillère Joséane Turgeon :

- a) **QUE** l'offre de soumission de Monsieur Jessy Lemay soit acceptée pour la location du garage municipal situé au 40 route de la rivière noire pour une durée de trois (3) ans allant du **1er Septembre 2025 au 30 Août 2028 mais avec une possibilité de deux (2) années supplémentaires**;
- b) **QUE** la directrice générale par intérim est habilité à préparer et à signer pour et au nom de la municipalité conformément aux articles 211 et 212 du Code municipal du Québec;
- c) **QUE** la mensualité de la location du garage soit établie au montant de **2,500\$**;
- c) **D'ACCEPTER** la prise en charge de tous les coûts liés à la mise en opération du garage notamment ceux du chauffage, de l'éclairage, du déneigement et à la maintenance de l'espace pendant la durée du bail;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **3 juin 2025**.



Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim